

# MAIRIE DE VILLERÉAL

## LE JOURNAL

### BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

N°14 - JANVIER / FÉVRIER / MARS 2026

#### À LA UNE

## Le service administratif municipal : un service public de proximité

Etat civil, urbanisme, écoles, travaux, comptabilité, aspect juridiques, etc : les missions qu'effectuent nos six secrétaires de mairie sont multiples. Découvrez le travail de ces agents administratifs dans notre dossier.

Pages 4 et 5

#### COMPTEZ-VOUS !

## Tout savoir sur le recensement de la population 2026

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute leur population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Le dernier recensement réalisé dans notre commune date de 2020. L'opération est renouvelée cette année, entre le 15 janvier et le 14 février.

Page 7

**VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ**  
**Mercredi 21 janvier - 18h00**  
**Salle François-Mitterrand**



Photo © Pierre-Antony Epinetto

#### LE MOT DU MAIRE

## Merci, tout simplement

par Jean-Jacques Caminade

En ce début d'année 2026, j'écris ces lignes avec une émotion particulière. Ce sera mon dernier éditorial. J'ai pris la décision, en avril 2025, de ne pas me représenter pour un nouveau mandat municipal.

Cette fonction m'a beaucoup apporté. Elle est exigeante, parfois fatigante, mais elle m'a surtout permis de belles rencontres et un lien précieux avec les habitants de Villeréal.

Après 18 années d'engagement à la mairie, comme adjoint puis comme maire, je pars avec le sentiment d'avoir donné ce que je pouvais, sans faire "le mandat de trop". Je crois profondément que le renouvellement est une chance pour notre commune.

Je suis fier du travail accompli collectivement. Je remercie sincèrement les élus et le personnel de la mairie qui m'ont accompagné au quotidien, avec sérieux et dévouement.

En ce début d'année, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de bonheur. Je quitterai cette fonction à la fin du mois de mars, avec émotion et gratitude.

Merci pour la confiance que vous m'avez accordée au fil des années. C'est une aventure humaine exceptionnelle, que je n'oublierai jamais.

## Dans ce numéro :

### • Le mot du Maire

Merci, tout simplement

### • À la une

Le service administratif municipal : un service public de proximité

### • Comptez-vous !

Tout savoir sur le recensement de la population 2026

— Page 1

### • L'actualité en bref

Label reconduit ! Fin de l'adressage. Parcours "Mémoire de Villeréal". Permanences ADIL 47. Retour au réfectoire à l'école élémentaire ! Prix de la cantine. Chats libres. Trail PBVF 47. Fermeture du réseau cuivre. Sécurisation des entrées de ville. Stationnement modifié. Bravo Cyclo 4 ! Bilan de saison pour "Cœur de Bastides". Vœux de la Municipalité. Ça bouge dans la bastide! Des arbres au city-stade. Un label pour le judo ! Lotissement Beauséjour

### • L'état civil

— Pages 2 et 3

### • À la une

Le service administratif municipal : un service public de proximité

— Pages 4 et 5

### • Élections municipales

Les élections municipales se dérouleront le 15 mars prochain, et le 22 mars en cas de second tour

### • Histoire de patrimoine

La mairie, d'hier à aujourd'hui

— Page 6

### • Dans nos écoles

Les projets de cette nouvelle année scolaire

### • Comptez-vous !

Le recensement de la population de Villeréal aura lieu du 15 janvier au 14 février

— Page 7

### • L'agenda

### • L'initiative

Laboutissement d'innombrables heures de travail pour l'ADMPV

### • Le coin des assos

Les "Jardins partage" : des terrains pour semer et planter en toute convivialité

— Page 8

## PRIX DE LA CANTINE

Le dispositif "Cantine à 1€" est mis en place depuis la rentrée de septembre dans les cantines de nos deux écoles. Les familles ont dû remettre à la mairie leur attestation de quotient familial pour pouvoir en profiter. Plus de 50% des repas servis bénéficient du tarif à 1€. Le dispositif est en place jusqu'au 31 décembre 2027.

## L'ACTUALITÉ EN BREF

### LABEL RECONDUIT !

Dans un courrier daté du 7 octobre 2025, suite à la ré-expertise menée cet été, le classement de notre commune parmi les Plus Beaux Villages de France a été confirmé à la Municipalité par l'association. Des réserves ont toutefois été émises : façades privées, espaces publics, réseaux aériens, abords et entrées de bourg, stationnement, sont les domaines sur lesquels les élus devront encore travailler.

### FIN DE L'ADRESSAGE

Depuis 2022, toutes les communes, quel que soit leur nombre d'habitants, doivent effectuer l'adressage de leurs rues, c'est-à-dire la dénomination des voies et des lieux-dits, ainsi que le numérotage des maisons. A Villeréal, une première phase a été réalisée dès 2021. Une seconde phase vient de se terminer, principalement dans la bastide, avec l'aide de La Poste. Ainsi, l'ensemble des adresses de la commune a maintenant été vérifié et corrigé, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la bastide, afin que chaque particulier et chaque entreprise disposent d'une adresse claire et référencée dans la Base Adresse Nationale. Au total, plus de 1000 adresses y ont été publiées pour notre commune. Les dernières attestations d'adressage seront envoyées aux administrés entre décembre et janvier. L'ultime étape consistera en la pose des

numéros par le service technique, sur les boîtes aux lettres en priorité, ou à défaut sur les façades.

### PARCOURS "MÉMOIRE DE VILLERÉAL"

Seize plaques vont être installées à travers la bastide par la Municipalité, suite à une proposition de l'association "Mémoire de Villeréal". Apposées sur différents bâtiments et lieux emblématiques du village, elles dessineront un parcours au fil des rues et des places, invitant habitants et visiteurs à prendre le temps de la découverte. Chaque plaque évoquera, en quelques mots, une page de l'histoire de Villeréal : un événement, un lieu ou une anecdote qui a marqué la vie du village. Un QR code permettra d'accéder au site [www.memoiredevillereal.fr](http://www.memoiredevillereal.fr) pour poursuivre la découverte.

### PERMANENCES ADIL 47

L'ADIL 47 (Association Départementale d'Information sur le Logement) offre au public un conseil juridique et financier personnalisé dans le domaine du logement, lors de permanences mensuelles organisées tous les premiers mercredis du mois de 10h à 12h à la Mairie de Castillonnes et de 13h à 16h dans les locaux de la Communauté de communes à Monflanquin. Les rendez-vous peuvent être pris directement auprès de l'ADIL 47 au 05.53.67.93.65.

### RETOUR AU RÉFECTOIRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE !

Après neuf mois d'attente et de travaux, les enfants de l'école élémentaire ont retrouvé, le lundi 3 novembre, leur cantine entièrement rénovée ! Le sol en bois a été remplacé par un plancher hourdi, les murs ont été isolés et l'ancien éclairage a fait place à des pavés LED. La suppression de l'ancienne cloison conjuguée à la mise en peinture blanche permet d'offrir une pièce très lumineuse. Quant au revêtement du sol, il facilite les opérations de nettoyage. Le montant total des travaux s'est élevé à 86 209 € TTC. La commune a perçu 28 800 € de subventions. Nos remerciements renouvelés aux communes de Bournel, Dévillac, Doudrac, Laussou, Mazières-Naresse, Parrandquet, Rayet, Rives, Saint-Etienne-de-Villeréal, Saint-Martin-de-Villeréal et Tourliac pour leur soutien à ce projet d'un montant total de 17271 €.



### TRAIL PBVF 47

Le trail des Plus Beaux Villages de France du Lot-et-Garonne sera reconduit cette année lors du week-end de l'Ascension, les 16 et 17 mai prochains. Après avoir été village départ en 2025, notre bastide sera cette fois village d'arrivée de la course du samedi soir qui partira de Monflanquin. Une pasta party festive aura lieu en soirée.

### CHATS LIBRES

Lors du conseil municipal du 3 décembre dernier, les élus ont voté le renouvellement de la convention qui lie la commune à la Fondation 30 millions d'amis pour l'année 2026. Les stérilisations et identifications de chats errants vont donc se poursuivre, afin de limiter leur multiplication dans différents quartiers du village.

## FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

Dans le cadre d'une modernisation nationale des infrastructures numériques, le réseau téléphonique historique en cuivre va progressivement disparaître au profit de la fibre optique. Orange, en tant qu'opérateur du réseau cuivre, travaille avec les collectivités afin d'assurer une transition progressive et sans coupure pour les habitants. À Villeréal, la grande majorité des habitations peuvent déjà être raccordées à la fibre. Dès la fin janvier 2026, la commercialisation des offres cuivre va s'arrêter. L'arrêt technique du réseau cuivre aura lieu en 2029 : le téléphone fixe branché sur la prise murale (cuivre) et les connexions internet ADSL ne fonctionneront plus. Le réseau cuivre sera progressivement retiré à partir de 2030.

## SÉCURISATION DES ENTRÉES DE VILLE

Après le plateau ralentisseur réalisé en novembre 2024 route de Monflanquin, le même type d'aménagement va être installé route de Monpazier au niveau de la sortie du stade.

De plus, des dossiers de demande de subvention ont été déposés pour un équipement similaire route de Beaumont. Auprès de la préfecture d'abord, qui peut à travers la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) soutenir de tels projets d'investissement. Mais également auprès du Conseil départemental, qui subventionne les aménagements de sécurité routière des communes, à partir du produit des amendes de police relatives à la circulation routière (excès de vitesse, téléphone au volant, non respect d'un stop, etc.).

## ÇA BOUGE DANS LA BASTIDE !

Depuis le 18 novembre, ce sont Fanny et Pascal Vermughen qui officient dans la boutique "Fromages et plus", installée place de la halle. Séduits par l'emplacement, ils ont décidé de s'engager dans ce nouveau défi, tout en poursuivant leur activité au sein de leur restaurant "Nord Sud", place de la Libération. Épaulés par leurs salariés Sandrine et Rémi, ils proposent du mardi au samedi des fromages, vins, et produits d'épicerie fine divers et de qualité et une activité restauration le midi et bar à vin en soirée. Les dimanches matins de brocante ou autres animations, la boutique sera également ouverte, ainsi que pour des soirées à thème.

## DES ARBRES AU CITY-STADE

Deux mûriers platanus ont été plantés à proximité des tables de pique-nique installées au city-stade. Ces arbres dont les branches poussent à l'horizontale et qui possèdent de larges feuilles devraient fournir de l'ombre sur cette zone dont la Municipalité poursuit ainsi progressivement l'aménagement.

## STATIONNEMENT MODIFIÉ

Le haut de la rue Saint-James, entre le magasin Carrefour et la bascule, va voir son stationnement prochainement modifié : les véhicules devront dorénavant se garer du côté droit de la voie, soit côté impair. Le passage des véhicules tournant depuis la rue Roger Bissière est souvent géné par des automobilistes garés le long de Carrefour, ce qui est pourtant interdit et clairement signalé. Cela est à l'origine de dégâts réguliers sur les façades des maisons, en particulier sur le bâtiment de la Banque Populaire.

## BRAVO CYCLO 4 !

Félicitations à Dylan Valade, 37 ans, chef de file du Team Cyclo 4, qui le 30 novembre dernier à Savène en Italie, s'est classé 9<sup>ème</sup> du championnat du monde UCI Master 1, à 1 min 48 s du vainqueur !

## BILAN DE SAISON POUR "CŒUR DE BASTIDES"

Le 20 novembre dernier, l'équipe de l'office de tourisme a présenté son traditionnel bilan de saison. L'avant-saison s'est révélée mitigée mais le début d'été a été bon, malgré un démarrage tardif. Une forte clientèle a été observée en août malgré la canicule, avec plus de groupes et des réservations anticipées. Les animations restent un levier d'attractivité. Toutefois, la baisse de pouvoir d'achat des visiteurs se fait sentir avec un panier moyen qui diminue et des comportements plus prudents. La clientèle britannique reste fidèle, suivie des belges et néerlandais. La clientèle française, principalement originaire de Nouvelle-Aquitaine, demeure bien présente.

## UN LABEL POUR LE JUDO !

En octobre dernier, l'association Arts martiaux des 4 cantons a obtenu pour deux ans le label club Bronze France Judo. Une distinction qui récompense le dynamisme du club qui propose judo, jujitsu et karaté, soulignant les bons résultats obtenus, la qualité des professeurs et la conformité avec la philosophie de la fédération.

## NAISSANCES

**BEUVIN VALLAT** Lou, née le 3 octobre 2025 à Bergerac

**BELAIR** Axelle, née le 22 octobre 2025 à Bergerac

**BELAIR** Shelby, née le 22 octobre 2025 à Bergerac

## MARIAGE

**SERGENT** Marion et **MARTIN** Benjamin, le 25 octobre 2025

## DÉCÈS

**FONVIELLE** Yvonne, née le 4 février 1935, veuve de **FAUCHIER** Fernand, le 25 septembre 2025 à Villeréal

**BOUYSOU** Josette, née le 29 septembre 1950, veuve de **BEI** Edmond, le 12 octobre 2025 à Villeréal

**COSSE** Claudette, née le 8 mai 1942, veuve de **BORIS** Pierre, le 23 novembre 2025 à Villeréal

**LÉGÉ** Claudette, née le 1er février 1948, veuve de **MAREAU** Emile, le 28 novembre 2025 à Villeneuve-sur-Lot

**LEPRÊTRE** Irène, née le 8 février 1933, veuve de **COUNET** Marcel, le 8 décembre 2025 à Villeréal

## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le maire et les conseillers municipaux convient les Villeréalais à la cérémonie des vœux qui se déroulera le mercredi 21 janvier à 18h00 à la salle François-Mitterrand. Les élus seront heureux de partager ce moment de convivialité avec les habitants et les responsables associatifs.



## LOTISSEMENT BEAUSÉJOUR

Trois nouveaux noms de voies ont été choisis en conseil municipal pour ce lotissement, en cours de construction et situé sur les hauteurs de la route de Blanchou. Le chemin des vergers conduira à l'entrée du lotissement, où les habitations seront bâties le long des rues des pruniers et de l'abouriou.

## Le service administratif municipal : un service public de proximité

La mairie concentre plusieurs fonctions essentielles, qui touchent directement la vie quotidienne des citoyens. Elle reste l'administration la plus proche des habitants. Pour répondre aux missions de la collectivité, une équipe de six agents compose le service administratif de notre commune : Cécile, Marie-Christine, Nathalie, Sandrine, Sarah et Sylvie. Chacune a ses propres tâches mais nos secrétaires sont également complémentaires. Quel travail est réalisé derrière la façade de la mairie ? Quelles sont les missions confiées à ces agents administratifs ? C'est le thème de ce dossier.



Photo © Christelle Blavette

Cécile, Nathalie, Marie-Christine, Sandrine, Sarah et Sylvie, nos six agents administratifs

### Répondre aux questions des habitants

En vous rendant à l'accueil de la mairie, Cécile est votre première interlocutrice pour toute question ou signalement : incivilités constatées, soucis de voirie, objets trouvés... Que ce soit par téléphone, par mail ou bien directement à l'accueil du secrétariat de la mairie, les demandes des administrés sont nombreuses et concernent des domaines variés.

**État civil** : il peut s'agir d'établir un acte (reconnaissance anticipée, naissance, mariage, décès, changement de nom, de prénom, PACS) ou bien d'obtenir un document (livret de famille, copie d'acte de naissance, de mariage, de décès sur la commune). Il est également parfois nécessaire de répondre aux notaires pour des successions ou des actes de vente. Nathalie est votre interlocutrice sur ce sujet.

**Écoles** : c'est à la mairie que les parents débutent la démarche d'inscription dans nos écoles. Le secrétariat tient aussi le prévisionnel des effectifs.

**Cimetière** : le secrétariat gère également tout ce qui a trait aux cimetières et aux concessions.

**Action sociale** : le secrétariat prépare les dossiers qui sont examinés en commission d'aide sociale et peut aussi orienter les habitants vers l'assistante sociale du secteur. Tout ce qui concerne les logements Montlabour (liste d'attente, baux, loyers) est géré en mairie.

**Urbanisme** : à Villeréal, les questions sont nombreuses sur ce domaine, aussi bien de la part des administrés que des notaires par exemple. Conseil pour monter les dossiers, information sur les règles en vigueur, délivrance de plans cadastraux et relevés de propriété : Marie-Christine, qui est en charge de toutes ces questions liées à l'urbanisme, est aussi en contact régulier avec le service correspondant de la Communauté de communes. Les commerçants font également des demandes préalables d'autorisation de pose d'enseignes par exemple, ou bien sollicitent des conseils pour les dossiers accessibilité ou sécurité incendie de leurs établissements recevant du public. De plus, des courriers sont fréquemment envoyés aux habitants pour rappeler la nécessité du respect des règles d'urbanisme dans la commune.



Photo © Christelle Blavette

**Élections** : il faut gérer les listes électorales tout au long de l'année (inscriptions, radiations), créer et envoyer les cartes électoralles, enregistrer les procurations de vote. Les agents organisent également les scrutins, sont présents aux dépouillages et rédigent les procès-verbaux, envoient les résultats à la préfecture via une plate-forme dédiée.

**Marché** : les forains qui souhaitent intégrer notre marché du samedi matin demandent un dossier au secrétariat qui est étudié par les élus, l'information est ensuite transmise au placier. Le service comptable suit la régie des droits de place des forains.

**Manifestations** : le secrétariat accompagne l'organisation de certaines manifestations (aspects administratifs, de sécurité ...) et anticipe les actions à mener avec les organisateurs, en collaboration avec le service technique. Le secrétariat est aussi le contact privilégié des associations, pour les réservations de salles municipales ou les autorisations de débits de boissons.

**Travaux / Voirie** : les agents gèrent les demandes de travaux sur la commune et suivent par exemple les interventions de la SAUR (eau), de TE47 (électricité). Elles rédigent les arrêtés de circulation ou de stationnement nécessaires pour les travaux dans les rues.

Il faut encore gérer l'agenda du Maire, organiser les commémorations (8 mai, 14 juillet, etc.) en partenariat avec l'ADMPV, ou bien assurer le recensement citoyen des jeunes.

## La face cachée des missions des agents administratifs

Derrière ce travail que l'administré peut directement percevoir lors de ses passages en mairie, une foule de tâches, tout aussi essentielles, sont réalisées par les agents du service administratif.

Une place importante est occupée par les aspects comptables de la commune. C'est le travail de Sarah et Sylvie : suivre les dépenses, demander des devis, gérer les commandes, régler les factures, émettre les titres (occupation du domaine public, location des salles municipales), suivre la consommation des fluides (eau, électricité...), facturer la cantine scolaire. Les dépenses de fonctionnement des écoles et des cantines sont suivies afin de prévoir la participation demandée aux communes voisines dont les enfants sont scolarisés à Villeréal. Il est également nécessaire de suivre les marchés publics, de demander les subventions. Le tout nécessite d'être en relation constante avec le Service de Gestion Comptable (ex-Trésor Public).

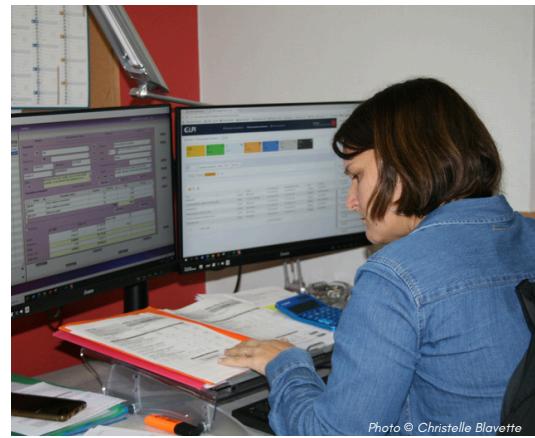


Photo © Christelle Blavette

## Une part non négligeable : les ressources humaines

Avec 18 agents communaux répartis entre le service technique, les écoles et le secrétariat de mairie, un gros travail est aussi assuré par le service administratif pour encadrer les différents services, suivre le temps de travail, les carrières, préparer les bulletins de paie, les contrats, gérer les congés, les arrêts maladie, les remplacements ou encore les visites médicales.



Photo © Christelle Blavette

## Un chef d'orchestre : la Secrétaire générale

La Secrétaire générale est la collaboratrice directe du Maire et des adjoints, garante du fonctionnement quotidien de la collectivité, de la sécurité juridique des décisions et de la coordination de l'ensemble des services municipaux. Ses missions sont à la fois techniques, administratives, financières et managériales. Sandrine Gouraud occupe ce poste depuis 2013.

Elle prépare les conseils municipaux et suit les projets des élus qui en découlent. Elle assure une veille juridique continue, dans tous les domaines (finances, marchés publics, urbanisme, état civil, etc.). Elle prépare le budget puis l'exécute. Elle assure un suivi comptable : dette, emprunts, trésorerie, marchés publics, appels d'offre, achats, contentieux. Elle monte les demandes de subventions. Elle est en relation permanente avec la DGFIP, la Chambre régionale des comptes ou la préfecture. Elle porte un œil attentif aux bâtiments communaux et à la voirie et se coordonne avec le service technique pour tout ce qui concerne l'entretien, les travaux, la sécurité, les contrôles réglementaires. Elle encadre les différents services (administratif, technique, scolaire : ATSEM et restauration).

Pour les agents municipaux, travailler en mairie signifie être au contact direct de la population et participer à la gestion concrète de la commune. Un village, ce sont des habitants, des commerçants, des associations et une administration, méconnue mais indispensable. En assurant les fonctions administratives de la commune, nos six secrétaires font vivre notre collectivité et l'inscrivent dans les rouages complexes de l'État.

## Le saviez-vous ?

Après l'ordonnance de Villers-Cotterêts signée par François Ier en 1539, les curés doivent tenir les registres paroissiaux des baptêmes : c'est le début des registres d'état civil. En 1579, s'y ajoute l'obligation de noter les mariages et les sépultures. En 1667, Louis XIV impose de tenir ces registres en double et que les actes soient inscrits les uns à la suite des autres, sans blanc, pour éviter les fraudes.

A la Révolution, en 1792, la tenue des registres est transférée aux maires. Néanmoins, un rapport de 1820, lors de la Restauration, montre que beaucoup de registres ne sont pas tenus correctement, surtout dans les communes rurales. Les premiers registres présents à Villeréal datent de 1803 : notre bastide fut donc plutôt une bonne élève !

Avec le Code civil de Napoléon en 1804 apparaissent des mentions ajoutées *a posteriori* et à la marge des actes, on parle de "mentions marginales" (mariage, divorce, etc.).

Le livret de famille, créé en 1877 à Paris, et étendu à toute la France en 1884, a pour objectif de créer une troisième copie des informations d'état civil, conservées par les familles elles-mêmes, pour pallier une éventuelle perte des actes originaux. En effet à Paris en 1871, des incendies détruisirent l'Hôtel de ville et le Palais de Justice, et tous les registres paroissiaux et d'état civil qui y étaient conservés.

A ce jour, 24 volumes composent les registres d'état civil de notre commune.

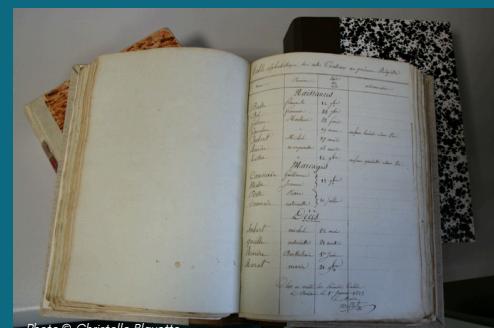


Photo © Christelle Blavette

# ÉLECTIONS MUNICIPALES

## Les élections municipales se dérouleront le 15 mars prochain, et le 22 mars en cas de second tour

### L'inscription sur les listes électorales

Elle peut être réalisée en ligne jusqu'au 4 février 2026 et jusqu'au 6 février 2026 en mairie.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (votre carte nationale d'identité ou bien votre passeport) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (une facture d'électricité, d'eau ou de téléphone de moins de trois mois comme justificatif de domicile).

La démarche en ligne s'effectue sur le site [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr).

Chaque citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne sur [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr).

### Être candidat

La date limite de dépôt des candidatures pour le premier tour est fixée au 26 février 2026 à 18 heures. Chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, à savoir quinze pour Villeréal, et au plus deux candidats supplémentaires. La parité reste une condition obligatoire pour toutes les communes.

Les conseillers communautaires siégeant à la Communauté de communes sont élus en même temps que les conseillers municipaux. Ils figureront sur une liste distincte sur le même bulletin de vote. Villeréal possède quatre sièges au conseil communautaire.

La campagne électorale officielle ouvrira le 2 mars et se clôturera le 14 mars à minuit.

### Le jour du vote

Le bureau de vote ouvrira à 8h00. Pensez à vous munir d'un justificatif d'identité, obligatoire pour voter : carte d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, permis de conduire, etc. La carte électorale est utile mais n'est pas indispensable.

### Et les procurations ?

Vous devez faire votre procuration le plus tôt possible, à cause des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. La démarche est possible en ligne et simplifiée avec une identité numérique certifiée France Identité. Ou bien à la gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal judiciaire, avec un formulaire à compléter, qui peut être téléchargé sur [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr).

# HISTOIRE DE PATRIMOINE

## La mairie, d'hier à aujourd'hui

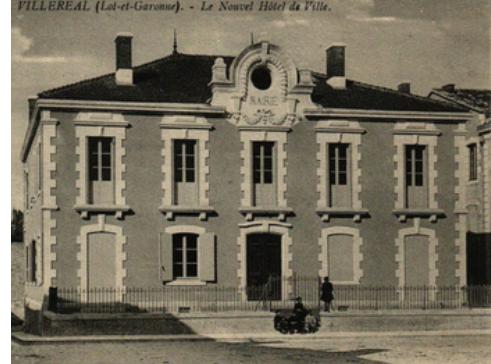
En 1909, la commune acquiert une partie du terrain de l'ancien couvent des Filles de la Croix, rase les bâtiments existants et démolit les trois dernières cornières de ce côté de la place pour bâtrir un nouvel "hôtel de ville et justice de paix". En mars 1912, après deux ans de travaux, la mairie quitte l'étage de la Halle pour aménager dans la bâtie flambant neuve que nous connaissons aujourd'hui. Les 225 m<sup>2</sup> du rez-de-chaussée abritent les services municipaux : le maire a son bureau dans une petite pièce couvrant une partie de l'actuelle salle du Conseil ; celui de l'unique secrétaire de mairie ouvre en façade, sur la gauche (le service Urbanisme, aujourd'hui). La mairie héberge aussi divers services publics – dans les années 1960, on y trouve ainsi une permanence de la Mutualité sociale agricole (MSA), ou encore le Syndicat d'initiative. Mais dès l'origine, l'espace est surtout occupé par une vaste salle de spectacle (dont l'emprise correspond à une partie du hall, de l'accueil et des bureaux de l'administration), aménagée en gradins pouvant accueillir près de 120 spectateurs, pour les nombreuses représentations théâtrales et musicales données par les troupes locales. Sur la droite de l'entrée, un grand escalier en bois serpente jusqu'à l'étage : c'est là que, jusqu'à la fin des années 1960, le juge de paix tient audience. Son bureau, qui ouvre sur la terrasse latérale du Moderne, fut inauguré par Victor Delbergé. Mais l'essentiel des 136 mètres carrés de l'étage est destiné aux appartements du garde-champêtre, employé municipal. En 1945, le tambourinaire n'est autre que Henri Caminade, grand-père de Jean-Jacques Caminade, qui dirige aujourd'hui les affaires de la commune depuis... l'ancienne chambre de ses grands-parents !

La salle des fêtes est démolie en 1980, pour laisser place à des bureaux plus modernes. En 1986, une équipe de tournage débarque à Villeréal pour tourner un feuilleton en six épisodes, "Madame le Maire", avec Marthe Mercadier dans le rôle-titre. L'événement offre l'occasion au (vrai) maire, Guy Berny, de refaire la salle du Conseil, qu'il fait habiller de lambris verts. L'actrice officie quant à elle dans le bureau de l'édile, aménagé entre ce qui est aujourd'hui l'accueil et le bureau de la comptabilité. Le grand chambardement se produit en 1991, sous l'impulsion de Guy Berny : on vide entièrement la mairie, qui déménage à l'école élémentaire le temps des travaux : deux années pour refondre intégralement l'agencement intérieur. Au rez-de-chaussée, une vaste entrée claire et aérée ; des bureaux fonctionnels et lumineux pour les services administratifs ; un véritable espace d'accueil pour le public ; une salle du Conseil agrandie... À l'étage, on aménage les bureaux du maire et des adjoints, des salles de réunion et d'archives... La Mairie a trouvé sa physionomie actuelle.



Photo © Pierre-Antony Epinette

VILLERÉAL (Lot-et-Garonne). - Le Nouvel Hôtel de Ville.



La mairie en 1912

# DANS NOS ÉCOLES

## Les projets de cette nouvelle année scolaire

A l'école élémentaire, la bonne nouvelle de la rentrée a été le retour à la piscine pour les 43 enfants de CP, CE1 et CE2, les vendredis matins au centre aquatique Aqualud de Bergerac. Les jeux d'échecs ont refait leur apparition dans les salles de classe, avec un possible tournoi avec une autre école du département dans quelques mois. Des sorties sportives (rando nature, gym, acrosport et danse) ont eu lieu ce premier trimestre et seront suivies d'autres sur de nouveaux thèmes dans les semaines et mois à venir.



Photo © Karine Faukart

L'expérience "Théâ-parcours", projet artistique autour d'une œuvre de littérature jeunesse, est renouvelée cette année pour les classes de CM1 et CM2. Les élèves se rendront à Fumel fin janvier pour voir la pièce "Les séparables" de l'auteur Fabrice Melquiot, choisi cette année et qu'ils auront la chance de rencontrer en mai.

L'association "Vous êtes ici" a débuté un projet artistique, autour du son et de l'écoute, avec les classes de CP et CE2/CM1. L'objectif est de raconter notre village à travers le temps, et même de lui imaginer un futur. Une collecte d'images et de documents "anciens" a eu lieu auprès des habitants jusqu'en décembre (mais si vous possédez une "pépite", vous pouvez encore contacter le 07.82.80.22.77 !). A partir des images collectées, les enfants écouteront des paysages sonores, réaliseront des enregistrements sonores, et créeront un jingle et un podcast.

Les classes de CE2/CM1 et CM2 sont inscrites au programme "Libellule" proposé par le syndicat d'énergie TE47, qui a pour objectif d'expliquer les mécanismes et les enjeux de l'énergie et du climat, et de sensibiliser les élèves aux éco-gestes grâce à des animations interactives et ludiques : quiz, expériences, travaux de groupe, vidéos pédagogiques... La classe gagnante remportera une fresque sur le thème de la transition énergétique, réalisée par un artiste local.

Suite à une proposition de la SISA (société interprofessionnelle de soins ambulatoires) de Villeréal, une formation aux gestes qui sauvent aura lieu en janvier pour tous les enfants grâce à l'intervention d'internes en médecine.

Enfin, une animation pêche nommée "La silurade" est prévue à St Sylvestre-sur-Lot en juin.

A l'école maternelle, les deux enseignantes titulaires sont actuellement absentes pour raisons de santé et ce pour plusieurs semaines. Elles sont heureusement remplacées et les enseignants présents poursuivent le programme et développent leurs projets pour les enfants. Ces derniers pourraient se joindre aux grands de l'école élémentaire sur certaines sorties USEP.

## COMPTEZ-VOUS !

### Le recensement de la population de Villeréal aura lieu du 15 janvier au 14 février

#### Pourquoi un recensement ?

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (équipements sportifs, crèches, transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes. Le recensement est sûr ! Les données sont confidentielles et protégées, l'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale. Les étudiants sont recensés dans la commune où ils résident pour leurs études.

#### Qui effectue le recensement ?

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours auparavant. Quatre agents recenseurs ont été recrutés par la commune : Frédérique Evrard, Erika Rouzoul, Nathalie Triayre et Lucie Vicenzotto. Elles ont une carte tricolore signée par le maire, avec leur photo et leur nom. Le territoire de Villeréal a été divisé en quatre secteurs, chacun se consacrera à une zone particulière.

#### Comment répondre ?

Le questionnaire du recensement est divisé en trois parties : le logement, la liste des habitants du logement et les questionnaires individuels. Le temps de réponse est estimé à quinze minutes.

Des codes vous seront remis par l'agent recenseur. Deux possibilités s'offrent alors à vous pour répondre : par internet, via le site le-recensement-et-moi.fr. Le questionnaire parvient alors directement à l'Insee. Cette méthode représente un gain de temps pour tous. Les agents recenseurs peuvent vous aider dans cette démarche, ainsi que les permanences France Service.

Il est également possible de répondre à un questionnaire papier : l'agent recenseur fixe avec vous un rendez-vous pour récupérer le questionnaire complet. Mais vous pouvez également retourner votre questionnaire papier rempli, sous enveloppe, à la mairie ou directement à la direction régionale de l'Insee la plus proche ; les frais d'envoi sont à votre charge.



Photo © Christelle Blavette

Frédérique Evrard, Erika Rouzoul, Lucie Vicenzotto et Nathalie Triayre

# L'AGENDA

Retrouvez l'ensemble des animations villeréalaïses sur le site internet [www.mairie-villereal.fr](http://www.mairie-villereal.fr)

## BROCANTES

Place de la Halle les dimanches 11 janvier, 8 février et 8 mars

## CONFÉRENCES UTL

Salle François-Mitterrand à 14h30

- lundi 5 janvier : "La Croix Rouge, histoire et compétences", par Daniel Agob
- lundi 19 janvier : "Les phéromones, l'amour par le bout du nez", par Olivier Kah
- lundi 2 février : "Qu'est-ce que la vie ?", par Alain Sarrieau
- lundi 2 mars : "Montaigne, 1588", par Anne-Marie Cocula

## THÉ DANSANT DU CLUB DU SOURIRE

Avec l'orchestre Vincent Gavinet

Samedi 31 janvier à 14h30

Salle François-Mitterrand

## CONCERT À L'ÉGLISE

Samedi 28 février à 18 h, concert aux bougies avec Ulrike Van Cotthem et Matthew Sharp.

## THÉÂTRE LES COPAINS D'ABORD

Vendredi 6 et samedi 7 mars

Salle François-Mitterrand

## FERME DE GRANGENEUVE

- Théâtre "Yodel, chronique d'un putsch involontaire", samedi 23 janvier à 20h30
- Seul en scène "MacBeth ou les trois sœurs du destin" avec Philippe Nicaud, samedi 7 mars à 20h
- Théâtre "Plan B", par la troupe Les Planches pour rire de Monflanquin, samedi 21 mars à 20h

## LOTO DU DIMANCHE

Salle François-Mitterrand le 15 mars

### LES PURITAINS

SAMEDI 10 JANVIER - 18H55

### TRISTAN ET ISOLDE

SAMEDI 21 MARS - 17H00

Salle François-Mitterrand

The Met  
ropolitan  
Opera  
**HD  
LIVE**



Journal trimestriel d'information municipale de Villeréal (Lot-et-Garonne) - N° 14 - Janvier/Février/Mars 2026

**Editeur :** Mairie de Villeréal - Place de la Halle - 47210 Villeréal

**Directeur de la publication :** Jean-Jacques Caminade, maire de Villeréal

**Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration :** Christelle Blavette

**Imprimeur :** [www.printoclock.com](http://www.printoclock.com)

***www.mairie-villereal.fr - La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal, est interdite.***

# L'INITIATIVE

## L'aboutissement d'innombrables heures de travail pour l'ADMPV

Le 9 novembre dernier à la salle François-Mitterrand, en présence de nombreux élus, a eu lieu la cérémonie de restitution d'un travail remarquable réalisé par l'ADMPV (Association du Devoir de Mémoire du Pays Villeréalais) autour de la mémoire des soldats de la Première Guerre Mondiale. Assistaient à cet événement le député Guillaume Lepers, le sénateur Michel Masset et Marcel Calmette pour le Conseil départemental.

L'association a mené un travail colossal : réunir, dans un dossier de plus de 870 pages, les noms et les parcours de tous les soldats de la Grande Guerre originaires de l'ancien canton de Villeréal. Treize communes sont concernées, et chacune retrouve ainsi l'histoire de ses enfants : ceux tombés au front, blessés, mobilisés, revenus meurtris, ou simplement arrachés à leur terre, à leur famille, à leur jeunesse.

Ce travail de mémoire est le fruit de l'engagement de bénévoles passionnés. Jean-Claude Petitpas, président de l'association, y a consacré des années, avec une rigueur admirable. Avec à ses côtés Guy Dastic, ainsi qu'André Benne, aujourd'hui disparu, qui mena notamment des recherches auprès des familles d'agriculteurs.



Photo © Claire Messines

Un exemplaire du dossier a été remis à chaque maire des treize communes. Il est également disponible aux archives départementales et à la bibliothèque Roger Bissière, afin que chacun puisse découvrir ce patrimoine unique. Car comme a conclu le maire lors de son intervention, "la mémoire, ce n'est pas seulement regarder en arrière, c'est aussi une manière de comprendre d'où l'on vient, pour mieux savoir où l'on va".

## LE COIN DES ASSOS

### Les "Jardins partage" : des terrains pour semer et planter en toute convivialité

Projet porté par l'équipe de Pierre-Henri Arnstam lors de la campagne des municipales de 2008, les "Jardins partage" poursuivent leur activité depuis bientôt 18 ans aux Rivières. Le dépotoir qui occupait ce terrain municipal a à l'époque été nettoyé, la parcelle clôturée, équipée de cabanons et de points d'eau, alimentés par de l'eau épurée provenant de la station d'épuration voisine. Le terrain compte quatorze jardins, de 80 à 470 m<sup>2</sup>. Un jardin PMR, sous forme de hauts bacs maçonnés, est disponible.

Le 23 octobre dernier, lors de l'assemblée générale annuelle de l'association, Henri Durand, président depuis le début de l'aventure, a cédé la place à un duo de co-présidents : Marie-Louise Sensey et Bernard Piton.

Cinq nouveaux jardiniers viennent de rejoindre ce lieu de partage et d'échanges (de graines, de plants, de légumes, de coups de main et de bonne humeur) où les pesticides se limitent à la bouillie bordelaise et un peu d'anti-limaces !

Contacts : 07.86.10.50.02 / 06.78.77.58.90



Photo © Christelle Blavette

